

**ATTENTION, NOUS PRECONISONS UNE
INSCRIPTION A L'ANNEE.
CE PLANNING EST A REMPLIR POUR LES
OCCASIONNELS.**



Commune de NEOULES
**ACCUEIL PERISCOLAIRE
EMPLOI DU TEMPS**

HORAIRE :
MATIN : (LUNDI-MARDI-JEUDI-VENDREDI)
7H00-8H20
SOIR : (LUNDI-MARDI-JEUDI-VENDREDI)
16H30-18H30

MOIS JUIN ET JUILLET 2018

Cochez les cases des jours de présence de votre enfant à l'accueil périscolaire

LUNDI			MARDI			JEUDI			VENDREDI		
	Matin	Soir		Matin	Soir		Matin	Soir		Matin	Soir
									01		
04			05			07			08		
11			12			14			15		
18			19			21			22		
25			26			28			29		
JUILLET 2018											
LUNDI			MARDI			JEUDI			VENDREDI		
	MATIN	SOIR		MATIN	SOIR		MATIN	SOIR		MATIN	SOIR
02			03			05			06		

NOM :

SOIT : Nb matinées

PRENOM :

SOIT : Nb soirées

CLASSE :

MATERNELLE / PRIMAIRE

DATE ET SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL :

A RENDRE AVANT LE 28 06 2018 EN MAIRIE OU SERVICE JEUNESSE

N.B. : Le non respect de ce délai peut entrainer la non inscription de votre enfant

CONTACT : SABRINA 06.81.21.74.42